



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 novembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 décembre 2004

**Délibération annulant et remplaçant celle du 22 octobre 2004  
portant sur le tarif de location des chalets de Noël pour 2004**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 décembre 2004**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Suite à une erreur matérielle, le tarif de location des chalets de Noël, mis en annexe de la délibération du 22 octobre 2004, n'était pas celui prévu pour décembre 2004. En conséquence, cette délibération annule et remplace celle précitée.

Depuis quelques années, la Ville de Niort organise au mois de décembre un marché de Noël dans le centre ville.

Des chalets sont mis à disposition de la Ville par la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN). Ils seront loués aux artisans, producteurs et commerçants Niortais, selon des forfaits représentant les frais d'installation des chalets.

La période de commercialisation des chalets se déroulera du 4 au 26 décembre 2004. Le périmètre sera défini en concertation avec les partenaires de cette manifestation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser, pour cette manifestation, la location de ces chalets selon des forfaits représentant les frais de leur mise en place. Le tableau des tarifs est présenté en annexe de la délibération,
- émettre des titres de recettes directement auprès des producteurs en ce qui concerne tant le marché du terroir que le marché d'artisanat d'art et d'imputer les recettes correspondantes sur la ligne budgétaire : 70-0241-7083.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 37 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 8  |

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**